



Déclaration du Groupe Les Écologiste au Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes

Objet : Contribution au débat public organisé par la CNDP sur le projet de Futur Collisionneur Circulaire (FCC) du CERN

Le Groupe Écologiste au Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes réaffirme son soutien à la recherche scientifique, mais s'interroge sur l'aspect démocratique du projet de **Futur Collisionneur Circulaire (FCC) du CERN** et exprime une **réserve ferme face à sa démesure environnementale et sociale actuelle.**

1. Démocratie territoriale et souveraineté locale : ce projet transfrontalier titanesque pose un problème démocratique majeur : les décisions ne peuvent être imposées d'en haut aux collectivités locales et aux citoyens du bassin genevois, de l'Ain et de la Haute-Savoie. Nous demandons une véritable codécision avec les élus locaux, une transparence totale sur le calendrier et un référendum d'initiative locale si les impacts territoriaux ne sont pas levés.

2. Pression sociale et crise du logement

Dans un bassin genevois, aindinois et haut-savoyard déjà en surchauffe, l'arrivée de milliers de travailleurs supplémentaires pendant plus d'une décennie va aggraver la pénurie de logements et l'envolée des loyers, au détriment des habitants locaux. Nous exigeons un plan d'hébergement dédié financé par le maître d'ouvrage pour éviter toute spéculation.

3. Conditions de travail et santé

Le creusement sous terre de 91 km de galeries présente des risques majeurs pour la sécurité des ouvriers. Une transparence totale sur les chaînes de sous-traitance est requise pour lutter contre le dumping social et appliquer les normes sociales les plus strictes.

4. Impacts environnementaux majeurs

- **Fonciers et déblais** : menace sur les terres agricoles (8 sites de surface) et gestion problématique de plus de 9 millions de m³ de déblais générant une saturation routière et des futurs sites de stockage.
- **Eau** : Risques élevés d'impact sur les nappes phréatiques lors de la traversée de la molasse et sous le lac Léman.
- **Énergie** : Un appel électrique massif en contradiction avec la sobriété requise à l'échelle du Grand Genevois et à l'échelle régionale.

Exigences du Groupe Écologiste :

- Transparence totale sur le calendrier, participation démocratique renforcée et référendum d'initiative locale si les impacts territoriaux ne sont pas levés.
- Plan d'hébergement et charte de sous-traitance contraignante pour le chantier.

- Application stricte du principe de précaution sur l'eau, le foncier et la santé des travailleurs.
- Priorité budgétaire et réorientation des ressources publiques vers la transition écologique et sociale.